

## Survie ? Sursis ?

La mise en place d'une politique documentaire, le développement des Espaces Numériques de Travail (E.N.T), la gestion des ressources numériques, le volet culturel des projets d'établissements exigent de nous toujours plus de disponibilité et d'investissement et nous sommes dans la majorité des cas, seuls au CDI. Cette augmentation légitime des besoins pédagogiques est confrontée à la réalité de la brutale diminution des recrutements : 463 postes offerts aux différents CAPES en 2005 contre 192 cette année alors que les chiffres donnés par la DEPP (Direction de l'Evaluation, de la prospective et de la performance) prévoient 549 départs à la rentrée 2008 ; multiplication par trois des postes vacants dans toutes les académies depuis deux ans (plus de 200 à la rentrée 2007 et des prévisions encore plus alarmistes pour cette rentrée), suppressions de postes, recours grandissant à des personnels non qualifiés pour pallier ces manques grâce à divers bricolages administratifs...(1). Telle est la réalité brute de notre métier et dans le même temps le dernier protocole d'inspection semble ignorer cet alourdissement constant de notre charge de travail. Devant cette dégradation continue de nos conditions de travail, comment ne pas comprendre et partager les inquiétudes des collègues quant à la survie même de notre métier ?

Pourtant, dans un environnement informationnel nouveau, jamais le besoin de personnels spécialisés n'a été aussi crucial dans les établissements, qu'il s'agisse de la formation des élèves ou de tout ce qui a trait aux ressources documentaires.

En effet, le développement numérique n'en finit pas de transformer le monde de l'information et notre système éducatif ne peut l'ignorer. Mais si ces nouveaux objets documentaires sont abondamment commentés et analysés sur le plan technique, force est de constater que la réflexion autour des pratiques informationnelles nouvelles et des enjeux éducatifs qu'ils induisent n'en est encore qu'à ses débuts. Si peu à peu, la nécessité d'une véritable éducation à l'information se fait jour, la route est encore longue pour dépasser la simple maîtrise technique à laquelle est souvent réduite cette éducation.

Praticiens et chercheurs ont pourtant largement commencé à explorer ce champ. Directement confrontés à des pratiques qui bouleversent les usages documentaires traditionnels (la généralisation du copier coller en étant peut-être l'un des exemples les plus significatifs), les enseignants documentalistes se sont emparés de ces problématiques nouvelles pour adapter la formation qu'ils dispensent aux élèves. Il suffit, pour s'en convaincre, de voir la richesse des projets pédagogiques proposés sur les différents sites académiques ou personnels, les initiatives et les réflexions dont se font l'écho les diverses listes de diffusion ou la revue InterCDI. Notre association professionnelle, la FADBEN a depuis quelques années initié une réflexion sur la didactisation des concepts info documentaires, un travail dont on peut déjà voir les premiers résultats dans « Le petit dictionnaire des concepts info documentaires » publié par Pascal Duplessis et Ivana Ballarini-Santonocito sur le site de SavoirsCDI (2).

Depuis 2006, une ERTé (Equipe de Recherche Technologique en éducation) consacrée au thème « Culture informationnelle et curriculum documentaire » s'est mise en place. Cette équipe, coordonnée par Annette Béguin, Professeur à l'université Lille3 s'attache à définir le cadre conceptuel d'une éducation à l'information, à la penser comme un champ disciplinaire spécifique et non plus seulement comme un simple élément transversal avec pour objectif « [...] une rationalisation des apprentissages documentaires tout au long des cursus, de comme l'école à l'université. » (3). Le colloque « L'éducation à la culture informationnelle » organisé par cette équipe en octobre prochain sera certainement l'occasion de faire la synthèse des premiers travaux.

Le rapport sur la maîtrise de l'information rédigé par Woody Horton Junior sous le patronage de l'UNESCO (2008) interpelle les politiques et clarifie les enjeux et les problématiques de la maîtrise de l'information, insistant lui aussi sur l'importance de la formation et la nécessité d'élaborer des programmes spécifiques. (4)

Au niveau institutionnel, l'inspection générale a publié en 2007 un rapport intitulé « L'éducation aux médias : enjeux, état des lieux, perspectives » (5), rapport qui, sans aller jusqu'à penser l'éducation aux médias comme une discipline, insiste sur la nécessité d'une formation des élèves. Chargé d'une mission d'information sur « L'impact des nouveaux médias sur la jeunesse », le sénateur David Assouline pose très clairement la question des enjeux éducatifs de ces nouveaux outils sur le blog qu'il a ouvert en mai dernier.

Pourtant, cette prise de conscience semble avoir peu d'impact sur les profondes transformations que subit actuellement l'école : socle commun et refonte des programmes de collège qui ont encore été une occasion manquée. Le projet de réforme des lycées intégrera-t-il par exemple nos demandes d'une préparation aux TPE en seconde ? Car nous constatons que l'éducation à l'information mentionnée par les nouveaux programmes n'est qu'une coquille vide et se réduit le plus souvent à une simple maîtrise procédurale, ainsi le domaine 4 du B21 « s'informer se documenter » met sur le même plan la capacité à gérer ses favoris et la capacité à justifier le choix de tel ou tel document. Plus grave, aucune indication sur les contenus de formation liés à ces items ou sur les modalités d'évaluation qui, sur le terrain, s'effectuent de façon très disparate selon les établissements, allant même jusqu'à la validation systématique. La généralisation de l'accompagnement éducatif est aussi une question qui interpelle notre métier.

Encore une fois, la focalisation excessive sur l'aspect technique et le caractère transversal de la maîtrise de l'information empêchent de la penser de façon spécifique. Oui, la maîtrise technologique est indispensable mais elle demeure insuffisante. Combien de nos élèves, experts dans la navigation sur Internet, savent évaluer la fiabilité d'un site ? Oui, l'information documentation traverse de nombreux champs disciplinaires mais elle fait appel à des notions et des concepts spécifiques que les élèves doivent apprendre à connaître. Certes les collaborations entre les enseignants documentalistes et leurs collègues de discipline ne manquent pas mais en l'absence d'un cadre didactique et d'un horaire spécifique, ces partenariats indispensables reposent essentiellement sur les relations interpersonnelles, un état de fait qui génère de nombreuses frustrations pour nos collègues.

Pour expliquer le malaise actuel de la profession, notre Inspection Générale évoque souvent les multiples contradictions de notre corps, ses difficultés à se donner une identité professionnelle stable. Mais la vraie contradiction ne réside-t-elle pas dans l'écart entre notre quotidien multiforme, les problématiques multiples que nous devons gérer au jour le jour avec des moyens limités et une institution qui se berce de paroles à propos de la société de l'information mais se refuse à la penser de façon concrète ? Que chacun se rapporte au sujet proposé à la dernière épreuve du Capes de documentation : « Commémorer, célébrer, conserver ». Que penser de cette vision d'un professeur documentaliste plus proche de l'archiviste que d'un enseignant chargé de former des élèves à des pratiques et des objets informationnels nouveaux ?...

Depuis déjà très longtemps, le SNES a souligné l'importance des nouveaux enjeux éducatifs liés à l'émergence de la société de l'information et la maîtrise de l'information constitue d'ailleurs un élément essentiel du projet éducatif qu'il défend. Aux côtés de la FADBEN, il a impulsé la lutte pour la création du Capes de documentation, combat qui a abouti en 1989. Dans le droit fil de cet engagement et depuis plusieurs années, nous affirmons avec force que l'information documentation doit être pensée comme une discipline, qu'elle suppose des objectifs définis dans des programmes, des heures spécifiques, des personnels qualifiés en nombre suffisant. Une revendication largement partagée par les collègues comme l'a montré une enquête lancée par le SNES en 2007 : 70% des collègues interrogés réclament en effet que soit définie une nouvelle circulaire de mission avec des instructions officielles pour la formation en information documentation. (6) Une revendication que nous partageons également avec la FADBEN ou d'autres organisations syndicales et dont les divers courriers intersyndicaux témoignent.

Nous avons, lors de nos récentes rencontres avec des représentants institutionnels au cabinet en décembre 2007, à la DGESCO en février 2008 (7), à l'Inspection Générale EVS avec M. Legoff et M. Durpaire en mai, avec M. Assouline en mai également, insisté sur la nécessaire revalorisation de nos missions pédagogiques. Certes, les contentieux statutaires demeurent : la question de la rémunération des heures supplémentaires autres que celles consacrées à l'accompagnement éducatif, la création d'un corps d'inspection spécifique et d'une agrégation, et surtout l'intolérable diminution des recrutements aux concours. Mais ne nous leurrions pas, la défense du métier de professeur documentaliste et le règlement de ces questions statutaires passe nécessairement par la reconnaissance et la promotion de notre fonction pédagogique.

Le rapport de l'UNESCO présente la maîtrise de l'information comme l'une des clés essentielles pour la survie au XXI<sup>e</sup> siècle. À l'institution de se donner les moyens de répondre à cet enjeu majeur et à nous d'agir pour que ce métier qui s'est toujours construit dans les débats mais aussi dans l'adversité ne disparaisse pas avant d'avoir vraiment existé ! Nous vous invitons à poursuivre ce questionnement sur la gravité de la situation actuelle et à ne pas renoncer aux enjeux du métier de professeur documentaliste.

Dominique Chabant, Vassilia Margaria, Jean-Pierre Hennuyer

Groupe documentation du SNES-FSU

documentalistes@snes.edu

1 <http://www.snes.edu/spip.php?article15080>

2 <http://savoirscdi.cndp.fr/culturepro/actualisation/Duplessis/dicoduplessis.htm>

3 ERTé « Culture informationnelle et curriculum documentaire » : la naissance du projet scientifique. [http://geriico.recherche.univ-lille3.fr/erte\\_information/?/01/](http://geriico.recherche.univ-lille3.fr/erte_information/?/01/)

4 <http://unesdoc.unesco.org/images/0015/001570/157020f.pdf>

5 [http://www.pressealecole.fr/IMG/pdf/rapport\\_inspection\\_generale.pdf](http://www.pressealecole.fr/IMG/pdf/rapport_inspection_generale.pdf)

6 <http://www.snes.edu/spip.php?article13910>

7 <http://www.snes.edu/spip.php?article12460>

Contribution au dossier : un demi siècle de CDI paru dans le numéro 215 septembre-octobre 2008